

Gradignan, le 02/06/2025

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux Gradignan a toujours fait le choix de ne pas répondre aux **tracts mensongers, diffamatoires et stériles** régulièrement diffusés par nos homologues de Force Ouvrière. Nous estimons que les personnels attendent de leurs représentants syndicaux du sérieux, de la cohérence et de l'engagement, non des querelles de cour de récréation.

La défense des agents mérite mieux que des attaques personnelles ou des manœuvres de division.

Cependant, face à des nouvelles accusations et à l'irresponsabilité des propos tenus dans le dernier communiqué FO, daté du 23 mai 2025 et intitulé « *Bas les masques* », nous tenons exceptionnellement à réagir.

Sous couvert de félicitations, FO s'est livré à une attaque frontale, personnelle, et malveillante à l'encontre de notre secrétaire local. Des insinuations méprisantes telles que « *la gamelle n'est pas si mauvaise* » ou « *cela en dit long sur les valeurs de cet individu* » relèvent de la calomnie pure et simple.

Ce type de discours, empreint de rancœur et de mépris, n'a aucune légitimité dans un débat syndical digne de ce nom mais reflète le réel niveau de cette organisation.

Pour être totalement transparent et répondre à ces fausses accusations et insinuations, notre secrétaire local n'a JAMAIS transmis de dossier RAEP pour l'accès au grade de surveillant-brigadier chef filière expertise, il est passé au tableau d'avancement tout comme le secrétaire local FO de Gradignan et également le secrétaire régional FO de Nouvelle-Aquitaine. Félicitations à eux ! Notre secrétaire local à LUI, 35 ans de carrière au sein de cette administration,... tous les représentants syndicaux en décharge d'activité passés à ce tableau d'avancement ne peuvent manifestement pas en dire autant...



Le Bureau local FO Gradignan tient à féliciter l'ensemble des lauréats des concours et Tableaux d'avancement de Brigadier-Chef Expertise, Brigadier-Chef Encadrement, de Capitaine et de Commandant.

Et tout, particulièrement le secrétaire local UFAP, qui a été nommé au tableau d'avancement Brigadier-Chef Expertise. Quand on sait la campagne qu'il a menée au sein du CP contre cette réforme, dissuadant même les collègues de présenter leur dossier RAEP, véhiculant de fausses informations sur la mobilité et les fonctions même de ce poste.

Tout compte fait, la gamelle n'est pas si mauvaise.

Avec un peu plus de courage il se serait fait nommer au TA de Brigadier-Chef Encadrement !

Cela en dit long sur les valeurs de cet individu.

En attendant sachez que :

- Il est toujours opposé à la mise en place de la promenade unique à la MAH1.
- Il a menacé de s'opposer au service en 32h des gradés du bâtiment A.
- Que le boycott de son organisation au CSA de novembre dernier a repoussé l'aménagement de service des collègues de l'UNSA de plus d'un an.
- Que lors de la tentative du gouvernement d'imposer 3 jours de carences aux fonctionnaires, seul FO Justice était présente sur l'ensemble du CP pour effectuer un retard de prise de service.
- Sans oublier qu'il nous a fait faux bond en Février 2024 lors de notre mouvement de contestation avant l'ouverture du NCP, lors duquel nous dénoncions les difficultés de la mise en service du NCP et où nous nous sommes retrouvés seuls.

Au Bureau local FO on agit, on ne perd pas notre énergie à agiter les bras pour prouver qu'on existe.

Au Bureau local FO, nous essayons chaque jour d'améliorer les conditions de travail de l'ENSEMBLE des personnels.

Adresse du Bureau local : 26 rue du Bourdillat 33170 GRADIGNAN
Mail : fo.gradignan@gmail.com
Tél :

SL FO Justice CP Bordeaux-Gradignan
Le: 23.05.2025

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

Plutôt que de saluer le parcours d'un agent reconnu par ses collègues, FO préfère donc jeter l'opprobre avec un ton ironique, agressif, et profondément irrespectueux. Leur communiqué ainsi que celui diffusé le 17/02/2025 dans lequel ils attaquent personnellement un officier du bâtiment-A, démontre davantage une obsession à attaquer l'UFAP qu'une réelle volonté de servir les personnels.

À défaut d'actions utiles, FO s'enferme dans la calomnie et le mensonge, érigés en méthode de communication. L'UFAP, pour sa part, reste fidèle à ses valeurs : défendre les agents, avec respect, clarté et responsabilité.

Concernant les différents points évoqués par FO :

Encore une fois, FO tente de manipuler les personnels en déformant les faits pour servir ses propres intérêts. Fidèle à sa méthode, ce syndicat construit une vérité alternative, faite de contrevérités et d'arrangements opportunistes, dans le seul but de semer le doute et de tromper les agents.



Boycott du CSA de novembre 2024 :

En réaction aux annonces du ministre Kasbarian sur les trois jours de carence, la fin de la GIPA et la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie, l'UFAP UNSa Justice avait décidé de boycotter l'ensemble des instances, qu'elles soient nationales, régionales ou locales.

Un nouveau CSA était initialement prévu en janvier 2025. Le report évoqué par FO est en réalité lié à l'attente du retour du protocole Incarville – Action 33 concernant les cycles de travail. Par ailleurs, des ajustements restaient à finaliser concernant la contre-proposition d'organisation en équipes 6x4.

Un CSA est désormais annoncé courant juin 2025 afin de valider les propositions de plannings pour l'UHSA.

Mouvement du 26/02/2024 :

Un communiqué clair et sans ambiguïté a été diffusé dès le 24 février 2024 pour exposer notre position, suite à la consultation des personnels. Ces derniers ont massivement refusé de répondre à la manœuvre commandée par la direction locale, téléguidée par un syndicat aux ordres.

Cette tentative de manipulation FO/direction s'est soldée par un échec retentissant. Les agents ne se sont pas laissés bernier. Ils n'ont pas accordé leur confiance à Force Ouvrière, et ils ont eu raison : les personnels ne sont pas dupes.

L'UFAP UNSa Justice salue la clairvoyance et la détermination des agents à ne pas se laisser instrumentaliser.

Promenade unique – MAH1 :

À la suite du groupe de travail du 23 janvier 2025 portant sur la mise en place d'une promenade unique en MAH1, l'UFAP UNSa Justice avait soumis une proposition alternative, qui n'a malheureusement pas été retenue ni même réellement entendue.

Contrairement aux discours déformés de certains, nous ne sommes pas opposés à la promenade unique. Nous avons simplement demandé, par souci de responsabilité, une phase d'expérimentation de trois mois, afin d'en évaluer les impacts concrets sur le terrain.

Les modalités retenues restent fortement conditionnées par le poste de surveillant activités (en poste fixe ou en coupure), qui dépend toujours du retour du groupe de travail sur les relèves. De même, la mise en service de la salle de musculation est elle aussi suspendue à ce retour.

Nos principales inquiétudes portent sur la gestion actuelle d'une MAH1 encore en rodage, tant sur le plan disciplinaire que sur celui de la coordination des mouvements. La présence d'un gradé dédié, pourtant essentielle pour superviser les mouvements sensibles (parloirs, rendez-vous médicaux, conflits...), est toujours absente.

De plus, les cours de promenade ne sont pas adaptées (contrairement à celles du bâtiment-A), pour accueillir un nombre aussi élevé de détenus : 297 détenus pour seulement 142 places disponibles. Avec l'arrivée des fortes chaleurs de la période estivale, les vacances scolaires et l'arrêt des cours/formations, la prudence s'impose quant au calendrier d'application.

L'UFAP UNSa Justice le réaffirme : **sa priorité, c'est la sécurité des personnels**, contrairement à d'autres qui, derrière des discours de façade, n'hésitent pas à torpiller des projets dans le dos des agents, comme cela a été le cas en 2019 avec la brigade de désencombrement.

Un CSA est prévu courant juin 2025 pour discuter d'une éventuelle mise en œuvre. Nous y porterons, comme toujours, la voix des agents.

Concernant le passage en 12H pour les brigadiers-chefs du bâtiment A :

Le 10 janvier 2025, plusieurs gradés du bâtiment A nous ont alertés sur des rumeurs infondées propagées par le syndicat FO, selon lesquelles l'UFAP UNSa Justice s'opposerait au projet de passage en 12 heures.

Lors du groupe de travail du 4 février 2025, nous avons tenu à rétablir la vérité et réaffirmé notre position sans ambiguïté : l'UFAP UNSa Justice n'est pas opposée au 12H, à condition qu'il ne soit en aucun cas imposé.

Si l'ensemble des agents concernés en fait la demande, alors notre organisation ne fera pas obstacle à sa mise en place, prévue pour juin 2025.

Quant au passage final du communiqué de FO – « *au Bureau local FO, on agit, on ne perd pas notre énergie à agiter les bras pour prouver qu'on existe* » – que dire, si ce n'est qu'il illustre parfaitement l'art de prendre les personnels pour des imbéciles. Cette rhétorique creuse et suffisante, FO la pratique depuis vingt ans.

Mais les faits, eux, ne trompent pas. En 2018, FO demandait aux agents de "déposer les clés", sans aucune garantie, exposant ces derniers à des sanctions. C'est bien l'UFAP qui a négocié avec la direction de l'époque pour protéger les agents du service de nuit. C'est encore l'UFAP qui a saisi les tribunaux et obtenu l'annulation des trentièmes pour les agents qui l'avaient sollicitée.

La même année, après les 120 exclusions sur le CP prononcées par la direction interrégionale, l'UFAP a déposé une centaine de recours et fait annuler grand nombre de sanctions. C'est bien à la porte de l'UFAP que certains adhérents de FO sont venus taper pour obtenir de l'aide. Et pendant ce temps ? FO brillait par son silence.

En 2020, lorsqu'une équipe entière a été humiliée publiquement en pleine nuit par la direction locale pour un test d'alcoolémie, qui était là pour défendre les agents – y compris ceux de FO ? Ce syndicat a même abandonné l'un de ses propres membres actifs. C'est bien l'UFAP qui a accompagné tous les collègues convoqués au conseil de discipline.

Inutile de refaire tout l'historique des avancées syndicales ou des combats menés ces dernières années, mais qu'on se le dise : c'est bien l'UFAP qui a obtenu le 50e jour de congé pour les agents de roulement. — c'est bien l'UFAP qui a obtenu l'application du repos légal pour les personnels techniques (là encore, FO a brillé par son silence) — les personnels n'ont pas non plus oublié notre combat pour la distribution des masques durant la crise du COVID — c'est encore l'UFAP qui, récemment, a obtenu la prise en charge des frais de déplacement au sein de Bordeaux Métropole pour l'ensemble des personnels du CP, PREJ, ERIS et de la DISP — c'est aussi l'UFAP qui s'est opposée et fait stopper les pratiques nauséabondes lors des contrôles médicaux organisés par la direction locale... Des acquis concrets, obtenus par le travail et la ténacité.

Et chez FO ? Rien de notable, si ce n'est quelques effets d'annonce creux et une communication auto-satisfaite. Car ils affirment ne pas avoir besoin d'agiter les bras pour prouver qu'ils existent.

En effet : il suffit de lire la presse et de regarder les médias pour constater leur présence — malheureusement au détriment de l'image des personnels, comme ce fut le cas récemment avec l'affaire Pierre Palmade, où l'établissement de Gradignan et l'ensemble des organisations syndicales ont été publiquement humiliés.

Et ce syndicat ose parler de « valeurs » ? À l'UFAP, nos valeurs ne se pratiquent pas à géométrie variable.

À l'UFAP, nous ne manigançons pas en coulisses avec l'administration pour enfoncer certains agents, comme cela a pu être constaté à plusieurs reprises lors de conseils médicaux.

À l'UFAP, on ne dresse pas une catégorie d'agents contre une autre — pratique malheureusement bien présente dans certains anciens communiqués de ce syndicat.

À l'UFAP, on ne stigmatise pas une catégorie de personnels. Les collègues du quartier femmes, visés pendant des années, savent mieux que personne ce que valent ces méthodes : le mépris et la division.

Alors oui, à FO on « agit » peut-être... mais manifestement pas pour les personnels. Et certainement pas quand ils en ont le plus besoin.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux Gradignan tient à remercier l'ensemble des personnels pour leur soutien, et tout particulièrement des adhérents et des membres du bureau FO qui, avec courage et lucidité, ont exprimé leur désaccord face aux méthodes et à la communication de l'équipe actuellement en place.

Ce soutien démontre qu'au-delà des étiquettes syndicales, ce sont les valeurs de respect, de transparence et de responsabilité qui rassemblent.

L'UFAP condamne ces attaques avec la plus grande détermination. Elle ne se laissera ni salir ni détourner de sa mission par des manœuvres aussi basses qu'inutiles.

Le combat syndical se mène avec des idées, pas avec des attaques personnelles.

L'UFAP UNSa Justice
Bordeaux Gradignan